Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260506-DELIB_202605_03-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MAI 2026 N°03

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le SIX MAI à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Olivier JAVAUDIN, Maire.

Nombres de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14

PRESENTS : M. Olivier JAVAUDIN, Mme Nicole LEMUE, Mme Stéphanie BOTREL, M. Jacques GUILLEMANT, Mme Séverine CARLIER, Mme Isabelle MORANT, M. Gaël ROBERT, M. Philippe BRENELIERE, Mme Anne-Laure LEGENTIL, Mme Priscilla MARGELY, Mme Floriane RAGOT-MAIGNAN, M. Loïc LORRE, Mme Céline MARTIN AGISSON, M. Michel FROMONT,

EXCUSES :
M. Sébastien AUBIN ayant donné procuration à Mme Nicole LEMUE,
M. Michel COQ ayant donné procuration à M. Olivier JAVAUDIN.
Mme Marie-Claude DUPAU ayant donné procuration à Mme Céline MARTIN AGISSON,
M. François GRAIGNIC ayant donné procuration à Mme Séverine CARLIER,
M. Jean-Pierre HENAFF ayant donné procuration à M. Jacques GUILLEMANT,

Mme Nicole LEMUE a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 30 avril 2026

3-DESIGNATION D' UN CORRESPONDANT DEFENSE

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de désignations afin de représenter la commune.

Par circulaire ministérielle du 26 octobre 2001 a été instauré au sein de chaque conseil municipal une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense, appelé « correspondant défense »

Le « correspondant défense » sera un interlocuteur privilégié pour les autorités militaires du département mais aussi le correspondant immédiat des administrés pour toutes les questions relatives à la défense.

Véritable interface au service du lien armée-nation, il devra être en mesure de renseigner tous les habitants de la commune dans trois domaines :

-le recensement et la journée défense citoyenneté

- les activités défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire

-Le devoir de solidarité et de mémoire. L'organisation des commémorations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- **DESIGNE Mme Priscilla MARGELY comme correspondant défense**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

La secrétaire de séance
Mme Nicole LEMUE

MAIRIE DE SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)

Le Maire
M. Olivier JAVAUDIN